L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS:
MARDI, 28 MAI 1878.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du [..] 24 avril 1878, et [..] le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1 Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2 Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3 L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4 La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5 Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre ; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le *recto* des pages ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6 Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7 La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8 Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée, *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9 Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10 Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11 Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1291, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, O. CARRIÈRE, MERCIER, S. MARTIN, D. M. P., FÉLIX LIMET, ALFRED MERCIER, RAOUL JUMONVILLE.

OFFICIEL.

Comité Central de l'Etat.

Salle du Comité Central de l'Etat. Parti démocrate conservateur de l'Etat. Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.

Le comité s'est réuni aujourd'hui, à sept heures et demie du soir, conformément à l'appel. Le col. I. W. Patton occupait le fauteuil du président et un quorum était présent.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées :

Il est résolu que la convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu le premier lundi d'août 1878.

Il est résolu qu'une convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu, à Baton-Rouge, à l'effet de désigner un candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat et de représentants, au Congrès, des différents districts congressionnels de l'Etat.

Il est résolu que la représentation, à la convention, sera d'un délégué par chaque deux cents votes donnés, en 1876, au candidat démocrate conservateur aux fonctions de gouverneur, et d'un délégué par chaque nombre qui sera au-dessous de 200 et excédera 100.

Il est résolu que des dissensions ayant existé, dans certaines paroisses, à la dernière campagne,—dissensions à la suite desquelles des factions ont désigné deux listes de candidat—ce qui a fait perdre au parti démocrate conservateur plusieurs membres de la Législature ; ces dissensions, si elles continuent, devant être un danger imminent pour les candidatures de démocrates dans certaines localités—le Président du Comité Central de l'Etat est autorisé à appeler une convention et prendre toutes les dispositions nécessaires en vue des élections primaires dans une paroisse quelconque, dans un ward quelconque de la Nouvelle-Orléans, où des factions refuseront de s'unir dans une convention, dans les quarante jours qui suivront la réunion de la convention d'Etat.

Sur motion, le comité s'est ensuite ajourné.

PHILIPPE POWER JR, secrétaire.
P. J. SULLIVAN, sous-secrétaire.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés :

1 A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants: Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie) ;

2 A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japon; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

ARTICLES FRAIS—Nous signalons à l'attention des consommateurs, surtout des connaisseurs et des gourmets, le nouvel établissement de Mr Francis P. Sala, au coin des rues Bourbon et Douane. On verra par l'annonce que nous publions plus loin que Mr Sala s'est attaché aux articles fins et délicats sans cependant le faire d'une manière exclusive. On trouve dans sa grocerie à peu près tout ce qu'il est possible de désirer pour faire une table bien garnie de choses rares et succulentes et de mets recherchés, tels que les beurres les meilleurs du nord-ouest, les sauces d'anchois, de ketchup, de Walnut et de tomate, des conserves de tout genre et de toute nature, olives, câpres, pois verts et maints autres articles fort estimés. Nous serions fort surpris qu'en offrant dès le début un stock aussi recommandable et aussi attrayant, Mr Sala n'eut pas trouvé, sans délai, le vrai moyen d'avoir la vogue.

GRANDE-ILE.—On verra par une annonce insérée plus loin que la maison Willos, à la Grande-Ile, sera ouverte pour la réception des voyageurs et des promeneurs le 1er juin prochain. Les bains à la Grande-Ile sont fort désirables à cause de la qualité de l'eau salée et pure qui baigne la côte, les eaux de la crevasse de Bonnet-Carré n'affectant pas de ce côté. On sait combien chère à la maison Willos et le chef de cuisine a une habileté renommée. Quant aux prix, ils sont très modérés et des arrangements particuliers seront offerts aux familles à des conditions très libérales.

SPECTACLES BALS &c.

GRAND CONCERT
—OFFERT A—
Mme Théréza Cannon Buckley,
—A—
LA SALLE ST-PATRICK,
Lundi soir, 3 juin 1878.

PROGRAMME.
—Première Partie:—

1. "Come with me"—chœur.........Campana
2. "Sing sweet bird"—Ballade......Ganz — Mme Théréza Cannon Buckley.
3. "Les Voyageuses"—duo comique....Bordese — Mlles M. A. Cannon et R. Fremaux.
4. Valse de "Roméo et Juliette"......Gounod — Mme C. W. Witham.
5. "Kathleen Mavourneen"—Ballade....Crouch — Mlle A. Wagner.
6. "Mother says I mustn't"—Chanson comique chantée par le petit Archie Bennyson accompagné de sa sœur Mlle C. Bennyson.
7. Solo chanté "Roland à Roncevaux" Chanté par Mlle C. Chambon. [Mermet

INTERMÈDE DE DIX MINUTES.

Seconde Partie:

1. Solo et chœur—"Inflammatus"........Curto — Solo chanté par Mlle M. A. Cannon.
2. "Molly Muldoon"—Récit comique en costume, par Mlle M. Conway.
3. Solo de violon—"Lucia di Lammermoor" Mlle H. Collin. [Singelee
4. "Les Diamants de la Couronne"—Duo..Auber — Mme C. W. Witham et Mme Théréza Cannon Buckley.
5. "Grieve not for me"—Ballade......Wrighton — Mlle R. Fremaux.
6. "Johnny Sands"—Chant comique chanté par le petit Archie Bennyson.
7. "Unroll Erin's Flag"—Grand chant national de l'Irlande—Mme Théréza Cannon Buckley et Mlle A. Wagner.
8. "Home, Sweet Home"—chœur final...Bishop

Portes ouvertes à 7 heures. Le concert commencera à 8 heures.

Billets...........50 cents.

Le piano a été obligeamment fourni par Mr Louis Grunewald, rue Baronne.
26 mai—26 mai et 2 juin.

Seconde Grande Fête Champêtre
—DONNÉE PAR LES—
Francs-Tireurs d'Orléans,
Au JARDIN MAGNOLIA,
DIMANCHE, 2 JUIN 1878.

Tir à la cible pour Messieurs et Dames.
Amusements variés.
Entrée 50 cents, Lunch compris.

Les dames seront admises par invitations seulement; des invitations peuvent être obtenues en s'adressant à Feréol Artigue, coin Decatur et Madison; A. Dazet, 211 rue Decatur; H. Capuc, coin Decatur et Dumaine; B. Maylie, coin Poydras et Dryades; Jules Manaud, coin Poydras et Remparts; Pierre Tapie, marché Dryades; B. Tujaque, Marché Magasins; François Danty, Marché Tremé; Pierre Théaux, Marché Ste Marie; A. Selle, 50 rue Royale, et à tous les membres de la Compagnie.
5 mai—5, 12, 19, 26—au 2 juin.

GRAND PIQUE-NIQUE
—DONNÉ PAR LA—
Société de Protection Mutuelle des Jardiniers,
Le DIMANCHE, 2 Juin 1878, à OAK GROVE PLANTATION,
Au-dessus des Casernes, 3me District, au profit de la caisse de secours.

—PROGRAMME—

Course à la brouette, pour tous, prix, $2.50 en or ; course au sac, pour tous, prix, $2.50 en or ; grande course à pied, pour tous les membres seulement, prix, insigne en or ; course à pied pour les dames, prix, un beau parasol en soie; sauts à la corde, pour les fillettes seulement, prix, un bel éventail en ivoire. Joute de fromages à la crème entre jeunes garçons. A qui attrapera le cochon à la queue graissée—prix, le cochon. Joute de démarrage de souliers entre jeunes garçons—prix, une paire de souliers, et beaucoup d'autres amusements.

Danse sur l'estrade.—La fanfare de Wolf a été engagée.

—COMITÉ D'ARRANGEMENTS—
EDWD. S. AUDLER, Chairman.
M. Agnelly, Frank Meyer, John Schaff, Arnold Bertoniere, Léon Quantin, Geo. Eichorn, Geo. Weidenbacker, Chas Herzog, Jacob Volker, Theo Reuter. Jos. Cazaubons.

Prix du billet, 50 cents. Gratis pour les dames et les enfants.

Aucune dame ne sera admise au Pique-Nique sans cavalier.

Le privilège de tenir le restaurant, les buvettes, etc., sera vendu, sur les lieux, le DIMANCHE 26 mai, à midi.

S'il fait mauvais temps, le Pique-Nique aura lieu le dimanche suivant. 5mai—jusq. jour

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après l'édifice formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.
Pose de palais artificiels.

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.
(Maison établie en 1836.)
Au No 93 de la rue du Camp. Nlle-Orléans.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton,—marchands, en gros et en détail, de—Étoffes unies et fantaisie, à raies, pour tentes, —Fabricants de—Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie. Étoffes à [..] toutes couleurs aux prix de fabriques. Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, sacs à groceries aux prix du Nord.
22 mars—6m.

E. A. PEYROUX
NOTAIRE PUBLIC.
82........Passage de la Bourse........82

Les plus grands soins apportés aux examens de titres et aux procurations françaises. Je me charge également de procurer des passe-ports avec promptitude. 27 oct—1an

A vendre à bon marché.

UNE machine portative de Greffier, Paris, pour la fabrication de l'Eau de Seltz, ainsi qu'environ deux cents bouteilles vides. On peut faire avec la machine cinq cents bouteilles par jour d'eau de seltz. Voici une occasion pour quelqu'un ayant un petit capital et désirant travailler. Pour plus amples informations et détails s'adresser à M. J. TOUCHARD, à la pension française, 106 rue Bourbon, vis-à-vis de l'Opéra. 21mai—6t

Bonne occasion.

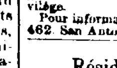

PLUSIEURS BILLARDS de seconde main à vendre avec billes, queues, porte-queues, marques; le tout complet et en bon état, à vendre ensemble ou séparément au gré de l'acquéreur. On peut venir visiter de 8 heures A. M. à 4 P. M., rue Royale No 102, à l'encoignure St. Louis. 12 mai—1m t12

A vendre pour cause de départ.

UN CIGAR STORE, au nord de la place principale de San Antonio. Trois portes sur la rue. Situation centrale. Loyer réduit. Clientèle garantie. Bail de 16 mois avec dix mois de privilège.

Pour informations, s'adresser D. M. P. O. Box 462, San Antonio, Texas. 1er mai—1m

Résidence d'été à louer.

Madame A. Caillier offre à louer à bon marché une belle résidence d'été toute meublée, située à Mandeville, de l'autre bord du lac. Rien n'y manque; c'est une agréable demeure sous tous les rapports. Pour plus amples informations s'adresser à Mme Caillier, rue de Chartres No. 129. 5 mai—1m DMarJ.

A louer.

Un vaste magasin, avec une résidence de famille au premier étage, au No 8 rue Petre, entre Ursulines et Hôpital, faisant face au fleuve et seulement à un demi-ilet des grands marchés Français, y compris gaz, water-works, citerne et les installations pour un café.

S'adresser au No 261 Vieille-Levée. FRANÇOIS CAUHÉPÉ. 21mai—1m—mar j d.

Pour Rouen

Le splendide clipper ALPHONSE & MARIE N° 2, capitaine Privat, construit spécialement pour la marche et pour passagers, partira prochainement pour le port ci-dessus.

Pour passage, s'adresser à bord ou chez MM. BASSETTI & XIQUÈS, Rue Decatur 69. 16 mai

A LOUER.

Une écurie, située encoignure Canal et Antony, pouvant contenir 46 têtes d'animaux, ainsi qu'une maison avec trois jolies chambres et un cabinet. Il en sera donné possession le 15 juin 1878.

Une autre écurie située dans le même endroit que l'autre, pouvant contenir 28 têtes d'animaux. S'adresser à M. JEAN LACOURRÈGE, à la grocerie encoignure Canal et Antony. 16 mai—1mDMaJ

Mme A. EMERY, Modiste Parisienne,
14..RUE DE CHARTRES..14
GRAND DEBALLAGE —DE— MODES NOUVELLES.
31mars—3mois

Une excellente occasion.

JE vendrai, pour cause de départ, à très bon marché, une boulangerie et une grocerie. L'emplacement est un des meilleurs de la ville. Pour les conditions et plus de détails, s'adresser en personne ou par lettre, à PIERRE LAHITTE, Morgan City, Lne. 5 mai—1m

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de meubles en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêts de HART, Au No 42 de la rue Baronne, MAURICE J. HART, Directeur. 13 fev—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

Grande Fête Militaire,
—AUX— FAIR GROUNDS,
DONNÉE PAR LE— Régiment d'Artillerie de Campagne de la Louisiane,
LE DIMANCHE, 2 JUIN 1878.

Programme:

Montant la garde—Parade.
Exercices de bataillon—Exercices de batterie.
Exercices de détachement de canonniers—pour [..]
Exercice d'une compagnie de 30 hommes—pour tous les régiments.
Assaut d'armes—pour tout le monde.
Tir aux boules en verre, club de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane.
Course de marcheurs, 1 mille, pour tous.
Course [..] 1¼ mille, pour tous.
Course de mulets, 1 mille, pour tous.
Grande partie de requettes—La Ville contre Bayou.
De beaux prix seront offerts.
Pour les locations, s'adresser au Comité d'Arrangements L. F. A., 14 Peters street.
Le régiment se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité.
Prix du billet.............50 cents
19 mai au 2 juin—DMaV.

GRAND PIQUE-NIQUE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.
AUX FAIR-GROUNDS,
LE DIMANCHE, 9 JUIN 1878.

Prix du Billet..........50 cents
Dames et enfants gratis.
Aucune dame ne sera admise sans cavalier.
Le programme sera publié sous peu.
La Société donnera deux prix aux personnes qui auront vendu le plus de billets.
1er Prix—1 médaille en or.
2nd Prix—1 médaille en argent.
Les réunions de la Direction auront lieu à l'Asile tous les VENDREDIS à 7 1/2 heures du soir.
Par ordre du président, J. SCHWEITZER, L. SIMON, secrétaire. 7 mai—

Rail Road Pavillon,
(Le Pavillon du Chemin de Fer).
Au Lac, à l'extrémité du nouveau chemin, côté Ouest.
JACOB L. BALTZ, Propriétaire.

CE fameux établissement vient d'être ouvert. Le public y trouvera, constamment, les meilleurs vins et les meilleures liqueurs, aux prix de la ville. Il n'y a pas d'aussi bon endroit pour les familles et les pique-niques, car le propriétaire s'y tiendra toujours afin de veiller à ce que rien n'y manque et que l'ordre le plus parfait y règne. On se rend du Pavillon aux maisons de BAINS DE Mr. F. GÉRY. 5mai—1mois

Propositions pour l'achat d'actions de la Compagnie des Water-Works de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux des Commissaires de la dette consolidée.
SALLE N° 5 DE L'HOTEL-DE-VILLE. Nlle-Orléans, 14 mai 1878.

Des propositions cachetées seront reçues, à ce département, jusqu'au MERCREDI, 29 mai 1878, à 11 heures, pour l'achat de DEUX MILLE (plus ou moins) actions de cent piastres de la Compagnie des Water-Works de la Nlle-Orléans et payables en certificats de dettes flottantes de la ville autorisées et décrites dans l'ordonnance N° 4459, A. S., comme suit :

Certificats d'allocations.
Certificats d'excédants de la taxe de cinq huitièmes.
Mandats de taxes.
Coupons d'intérêt dûs avant le 1er janvier 1875.
Coupons d'intérêt de Bons des Water-Works, Ordonnances, non payés des années 1873, 1874, 1875, 1876 et 1877.
Jugements enregistrés.
Mandats des cours criminelles, de juris et de coroners.
Monnaie de la ville, &c.
Dettes certifiées de la ville de Carrollton.

Les propositions devront indiquer les taux les plus élevés offerts pour les actions ; elles ne devront pas offrir moins que le pair, et les paiements s'effectueront en certificats de dettes flottantes ci-dessus décrites.

On peut avoir des blancs de propositions en s'adressant aux bureaux de l'administrateur des comptes publics.

La ville se réserve le droit de rejeter les propositions en partie ou en totalité et y répondra le lendemain à midi.

ED. PILSBURY, Maire.
J. C. DENIS, administrateur des finances.
J. G. BROWN, administrateur des comptes publics,
Commissaires de la dette consolidée.
17 mai au 29.—

AVIS. P. CASAUBIEILH,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture, au No 55 de la rue Ste Anne du magasin de vêtements confectionnés, de gros et de détail, attenant à son magasin populaire de chaussures connu sous le nom de l'Enseigne du Pauvre Diable, coin Ste Anne et Royale. Les habitants de la campagne sont respectueusement invités à l'honorer de leurs visites; ils y trouveront du linge de travail à des prix défiant toute concurrence. Vêtements faits sur commande en toutes quantités. Coupe élégante garantie. 8mai—3m—D MaJ

Jenkins' ANNIHILATOR
RHEUMATISM GOUT NEURALGIA

C'est un remède purement végétal, les personnes délicates aussi bien que les personnes robustes peuvent le prendre sans aucune crainte.

Il purifie le sang, active les fonctions du foie et des reins, fait disparaître tout vestige d'affection de [..]. Le prix en est de $1 00. En vente chez tous les pharmaciens.

On envoie, gratis et partout, des brochures contenant de précieux conseils.

N. JENKINS & CO., Propriétaires.
FINLEY & THOMPSON, agence générale, Nlle-Orléans, Lne. 3 mars—3m DMarJ

GALERIE DES ARTS DE LILIENTHAL,
91........RUE DU CANAL........131
(Bâtisse Touro.)

UNE jolie photographie artistique et durable ne peut se faire que par le PROCÉDÉ CARBON, DE LAMBERT, procédé dont j'ai la PATENTE EXCLUSIVE pour les Etats de la Louisiane et du Mississipi.

Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé. 22déc—6m Dim.MarJ.

Dissoluton de société.

AVIS est ici donné que la société existant jusqu'à présent entre J. LAURENT FRANCIONI et OSCAR A. FOLSE, a été aujourd'hui dissoute par consentement mutuel, et que Mr Oscar A. Folse est le liquidateur de la maison, et le seul autorisé à collecter les comptes restant dûs, et que toutes les dettes et obligations de la dite maison sont assumées par le dit membre liquidateur, suivant acte passé devant E. A. Peyroux, notaire, en date d'aujourd'hui.

J. L. FRANCIONI, OSCAR A. FOLSE.
Nlle-Orléans, 8 mai 1878. 9 mai—

ATTENTION.
M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A' VIS FAITES EN VILLE, à $3,50 la paire.
CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers. 17 janv 73—1 an V&C

CONSULAT DE FRANCE
—A— LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX, 11 RUE ST-LOUIS.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—MAI 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Anbert (François)	Lefèvre (Eugène)
Allien (Pierre)	Laurent et Ratat
Bopina (Victorine)	Lapeyrollerie (Vve Danduc)
Brunet (Antoine)	
Boiss (Mathieu)	Lousalet (Jean)
Badie-Rambal (Jean)	Laurent (Désiré)
Blanchet (Gustave)	Legrand
Bouche (Jacques)	Michel (Benjamin)
Bessin (Vve François)	Métivier (Louis)
Bernard (Jules)	Neigeon (François)
Bunos (Joseph)	Poivez (André)
Conderaux (François)	Plas (Jean)
Chaumette (Auguste)	Passette (Antoine)
Courtiade (Eugène)	Rossel (Georges)
Crispin (Gustave)	Rembeau
Constantin (Laurent)	Ruan (Louis)
Delrieux (Jean Justin)	Réoulet (Jn Bapte)
Dancausse (Raymond)	Royet (Nicolas)
Davis (Capas Joseph)	Sabardan (Félix)
Décandis (Urbain)	Salmon (André)
Dusang (Louis Victor)	Sénac (Noël)
Frémont (Flore)	Saulnier (Maria)
Faust (Claude)	St Martin (Jean)
Favre (Elizabeth)	Sajous (Marie)
Gomer (Pierre)	Valière (J)
Gousaux (Jean Julien)	Verges (Théophile)
Hésèque (Elie)	Xavier (Paul)
Kirschbaum (Georges ou Jean	

Le nommé Hembrée (Marie-Louis) soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul, ACHILLE DU COURTHIAL.
7 mai

Vidanges. Vidanges.

LA Louisiana S. Excavating Co., invite les propriétaires et agents qui ont des fosses à faire vider à s'adresser au No 190 Passage de la Bourse, près St-Louis, où ils trouveront toujours leurs avantages soit pour le prix soit pour l'ouvrage.

L'on vide les fosses avec une pompe à travers les magasins ou résidences sans causer la moindre odeur désagréable; l'opération se fait dans quelques minutes seulement.

La compagnie se charge aussi de la pose des fosses [..]. 31 mars—3m—D. Ma J.

L.S.L.

LA PLUS GRANDE OCCASION Qui ait été offerte au public.

—LE—
TIRAGE EXTRAORDINAIRE
—DU—
MARDI, 11 JUIN 1878,

Aura lieu sous la surveillance immédiate et la direction du

Gén. G. T. Beauregard
DE LA LOUISIANE,
—ET DU—
Gén Jubal A. Early,
DE LA VIRGINIE.

PAS DE RÉDUCTION !
Pas d'ajournement !
UN DEMI-MILLION de Piastres distribué.
TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYÉS EN PLEIN.
Magnifique Chance DE FAIRE FORTUNE !

—LA—
COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
—DONNERA A—
L'ACADEMIE DE MUSIQUE, A LA NOUVELLE-ORLÉANS, Louisiane.
—LE—
MARDI, 11 JUIN 1878.
UN GRAND TIRAGE EXTRA,
CLASSE F,

UN GROS LOT DE $100,000
UN GROS LOT DE 50,000
UN GROS LOT DE 20,000

Un lot gagnant par chaque neuf billets.
11.279 Lots, montant en tout à $522,500.
Ce tirage commencera positivement à 10 heures du matin, à L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, DANS LA MATINÉE DE Mardi, 11 Juin 1878, —A LA— NOUVELLE-ORLÉANS, LOUISIANE.

Ce sera conduit avec un grand Concert Promenade
à cette occasion les meilleurs musiciens du pays seront engagés, et à ce concert un coupon donnera l'entrée gratuite à tout porteur de billet.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 Billets à $10 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de	$100,000	$100,000
1 do	50,000	50,000
1 Lot de	20,000	20,000
2 Lots de	10,000	20,000
4 Lots de	5,000	20,000
20 Lots de	1,000	20,000
50 Lots de	500	25,000
100 Lots de	300	30,000
200 Lots de	200	40,000
600 Lots de	100	60,000
10000 Lots de	10	100,000

PRIX D'APPROXIMATIONS

100 Lots d'approximation de $200 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $100,000 soit 20,000
100 Lots d'approximation de $100 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $50,000 soit 10,000
100 Lots d'approximation de $75 chacun pour les séries de cinquante numéros avant et après le numéro tirant le lot de $20,000 soit 7,500
11,279 Lots s'élevant à $522,500

BILLET ENTIER $10, DEMI BILLET $5, CINQUIÈME DE BILLET $2, DIXIÈME DE BILLET $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692, New-Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de Poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

SOUVENEZ-VOUS QU'AU GRAND TIRAGE DU 11 JUIN 1878.
TOUS LES LOTS —SONT— Payés sur Présentation.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages, de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN, Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,

[..] offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, [..] L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE PLEYEL, WOLFF & CO., DE PARIS, PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et vendus. C'est le nombre le plus [..] d'une maison quelconque, ce qui démontre [..] la POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS.

Souvenez-vous que les [..] PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.

GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIA[..]

NOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS" [..] TOUS LES AUTRES pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE, HAINES ET FISHER—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant.

ORGUES des meilleures maisons.—Importation de tout ce qui se rattache à la musique [..].

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.

S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,
No. 135, RUE DU CANAL.

Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud, M. WERLEIN offre un assortiment de plus de 200 PIANOS ET ORGUES

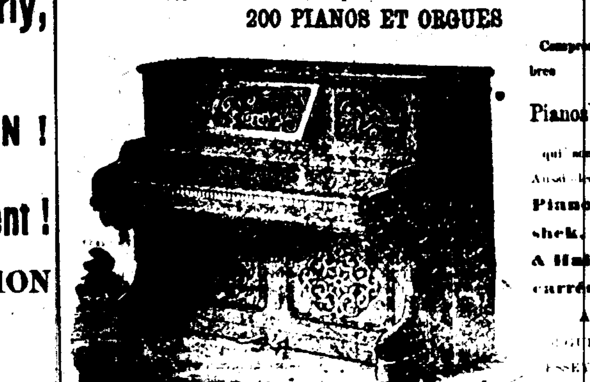

Comprenant les célèbres Pianos Chickering qui sont sans rivaux. Aussi les excellents Pianos Mathushek, Hardmann & Hale, droits et carrés. Aussi les ORGUES renommées ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis. PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $25 et au dessus. ORGUES NOUVELLES pour $50 et au dessus.

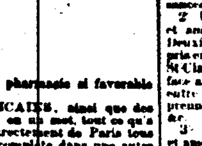

Réparation, accord, loyer et échange de pianos aux conditions les plus raisonnables.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.
19 mai—

PHARMACIE DUCONGE,
39........RUE DE CHARTRES........39
NOUVELLE-ORLÉANS.
A. CARROUCHÉ, SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qu'a généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge. Agence pour la vente de Wilson's Dysentery Remedy. 1er sept.—1 an.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud [..] 58 rue de Chartres et 26 rue Bienville, Nlle-Orléans, L.
17 mai 78.—1 an.

PEOPLE'S LOAN OFFICE,
(Bureau de prêts sur gages)
Coin des rues Royale et Conti,
ARGENT A PRÊTER SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Aux taux les plus réduits en ville.
Aussi, toutes sortes d'objets non rachetés à vendre A TRÈS BAS PRIX.
17 jan—6m

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17........RUE BARONNE........17
ENTRE CANAL ET COMMUNE.
Près de la SALLE GRUNEWALD.
20 jan—1an

L'Union Française.

LE CONSEIL DE DIRECTION croit devoir faire savoir que le Cours d'Anglais Gratuit, qui avait été suspendu pour une cause imprévue, recommencera, comme par le passé, à partir du 15 du mois courant.

Les Français nouveaux arrivés en cette ville sont désireux de profiter de cet avantage, sont priés de venir se faire inscrire au Bureau de la Société, rue St. Louis No 9.

Par ordre de la Direction.
M. SALOMON, secrétaire-Trésorier.
3mars—3marsm10juin—DMarJ

Aux Chasseurs et aux Pêcheurs.

Le bateau à vapeur "H. F. L." va, tous les jours, à Peach Orchard, par la voie du Canal Harvey.
Il part du Canal Harvey.........à 2 heures A. M.
do do ....à 7 do

Les personnes qui désirent faire des excursions peuvent avoir le bateau à n'importe quelle heure après celles du service régulier.
Prix: 60 cents—aller et retour.
Un bac-esquif est au pied du Louisiana Avenue.
27 avril—un mois—YMeDim

P. E. SARRAZIN,
Agent pour les célèbres Cigarettes de Périque, Périque EN CAROTTES,
De A. Ricaud, Convent P. O., St James.
Dépôts: 53 Gravier, 979 Decatur, New Orleans.
15 mars—3m—D Mer V

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9........RUE DECATUR........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, ve Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées. 14 juil77—1an

Malakoff Bitters,
PATENTÉ EN 1866.
Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.
ALPH. WALZ,
Seul Propriétaire et Fabricant
96........RUE CONTI........96

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sain que l'on ait encore produit jusqu'ici; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on en fait usage modérément, est un excitant aussi bien qu'un fortifiant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire possède à l'appui de son efficacité les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit ou prévient les fièvres en général, et autres désordres intérieurs; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du cœur. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est un tonique puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-bilaire. Ce Bitter est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des contrefaçons. Les véritables BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, la tour représentée plus haut, et scellées en cachet rouge avec les initiales A. W.

ASSURANCE CONTRE LE FEU.
ÉTAT DE SITUATION
—DU—
NORTHWESTERN NATIONAL INSURANCE CO. DE MILWAUKEE.
1er Janvier 1878.
CAPITAL EN CAISSE, $600,000.

PLACEMENTS.

	Valeur au pair.	Valeur sur place.
U. S. Registered 5's de 1881	$110,000 00	$115,775 00
U. S. Registered 6's de 1881	70,000 00	74,850 00
U. S. Registered 5.20's de 1867	17,000 00	17,913 00
U. S. Registered 5.20's de 1865	25,000 00	25,687 00
U. S. Registered Currency 6's	100,000 00	120,000 00
Bons 1re hypothèque du Mil. and St. P. R'y F. du C. div. 8's	15,000 00	17,700 00
Bons 1re hypothèque du Chi. M. et St. P. R'y. Chi. div. 7's	40,000 00	40,000 00
Bons [..] hypothécaires du Mil. Iron Co. 8's	20,000 00	10,000 00
Milwaukee water bonds, 7's	150,000 00	165,000 00
Prêts sur bons et hypothèques, première hypothèque sur des propriétés foncières libres d'hypothèques, situées dans la ville de Milwaukee et valant plus du double de la somme prêtée, 8 pour cent (Aucun prêt à des directeurs ou à des actionnaires).		151,000 00
Primes en voie de recouvrement		23,618 01
Intérêt non encore dû		2,453 33
Effets à recevoir		631 50
Toutes les autres garanties et avantages		2,884 11
En caisse et en banques		36,183 40
		$853,395 35

PASSIF.

Capital en caisse	$600,000 00
Pertes non payées, réglées et non réglées	17,045 2
Toutes les autres réclamations contre la Compagnie	4,720 85
Réserve pour ré-assurance ainsi que l'exige la loi de New York	150,317 50
Surplus net	81,311 66
	$853,395 35

ALEXANDER MITCHELL, Président.
ALFRED JAMES, Vice-Président.
JOHN P. McGREGOR, Secrétaire.

Ayant été nommés agents de cette Compagnie, nous sommes prêts à assurer, à des conditions avantageuses, contre les risques du feu.

JOHN B. LAFITTE & CO., Au No. 184 de la rue Gravier.

Je crois le tableau qui précède exact. JAS. A. LAFITTE.

Signé, sous serment, par devant moi, aujourd'hui, par James A. Lafitte, de la maison de commerce John B. Lafitte & Co. N. B. TRIST, Notaire.
Nlle-Orléans, 22 mai 1878.
4avril—3m

ANT. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, CHAS. J. CARRIÈRE.

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

AUX IMPRIMEURS.

NOUS avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons, au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'entremise de nos agents, MM. E. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.

GEO. BRUCE'S SON & CO., No. 13 Chambers street, New York.

N. B.—Les caractères employés par l'Abeille sont le Brevier (petit texte) No. 13 et le Nonpareille No. 12, de Bruce, avec les chiffres de nouveau genre connus sous le nom de "Patent figures and fractions." 24 nov—8mos

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

MAGASIN DE GROCERIES DE FAMILLES, BUVETTE, INSTALLATIONS DE MAGASIN, LIQUEURS, VINS, ETC.
Succession de Henri Demasslet.
Deuxième cour de District de la paroisse d'Orléans, No 40.316.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI, 29 mai 1878, à 10 heures très précises, il sera vendu, à l'enchère publique, à l'angle des rues Franklin et Gasquet, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans, en date du 15 mai 1878, pour le compte de ladite succession—

1. Un grand choix de groceries de familles, vins, liqueurs, etc.
2. Installations de magasin et installations de gaz ;
3. Buvette et installations ;
4. 15 paniers de Krug et autres Champagnes ;
5. 14 caisses Vermouth et Schnapps ;
6. 1200 bouteilles vin rouge ;
7. 1000 gallons et bouteilles vieux Cognac, Madère, Sherry, Port et autres vins ;
8. 15 barils Whisky, Genièvre, etc.
9. 1 cheval, charrette et wagon ;
10. 1 chaise, charrette, etc.

Conditions—Comptant. 19 mai—19,28,29

TERRAINS AMÉLIORÉS ET DE PRIX, dans le deuxième district.
Au coin des rues Dumaine et Robertson.
Maison à deux corps de logis, dans la rue Tremé, entre les rues Ste Anne et Dumaine.
Cottage dans la rue Tremé, entre les rues Dumaine et Ste Anne.
Au coin des rues Orléans et Miro.
Quatorze terrains face aux rues Orléans et St Pierre.
Quatre cottages dans la rue d'Orléans, entre les rues Touti et Rocheblave.
Deux cottages dans la rue St Pierre, entre les rue Rocheblave et Touti.
Trois terrains contigus aux susdits.

Catherine Lartigue, veuve, &c., contre Victor Démoruelle et al.
No 9976. Sixième Cour de district de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureaux, No 46 de la rue Royale—Le SAMEDI, 22 juin 1878, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, DANS LA RUE ROYALE, ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 9 mai 1878, et signé le 14 mai 1878, par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Sixième Cour de District de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci-après décrites, dans la susdite affaire, savoir:

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste-Anne, Dumaine et St Claude. Le dit terrain a 41 pieds 10 pouces de face à la rue Tremé, sur 94 pieds plus ou moins, de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux corps de logis, quatre chambres, trois cabinets au rez-de-chaussée, deux grandes chambres dans la mansarde, cuisine, caves, lieux d'aisances, etc.

2° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ste Anne, Dumaine et St-Claude. Le dit terrain a environ 20 pieds de face à la rue Tremé, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage ayant 3 chambres, cuisine, &c.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, Villeré, Robertson et St Philippe. Le dit terrain a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine, sur 90 pieds 11 pouces de face et profondeur sur la rue Robertson dont il forme l'encoignure. Les améliorations comprennent une résidence de famille ayant 4 chambres, 2 cabinets et galerie, cuisine, caves, lieux d'aisance, etc.

4° Un certain morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 1 dans l'îlet borné par les rues Miro, Orléans, Touti et St Pierre, mesurant 73 pieds de face à la rue d'Orléans sur 84 pieds 6 pouces 7 lignes de profondeur et face à la rue Miro dont il forme l'encoignure. Les améliorations consistent en une résidence de famille ayant sept chambres et un cabinet, en un autre édifice ayant quatre chambres des dépendances dans le fond, caves, lieux d'aisances, &c., &c., &c.

5° Sept lots de terre situés dans le même îlet et dans le même district que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos. 2 à 8 inclusivement et mesurant chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue d'Orléans sur une profondeur entre lignes parallèles de 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes. Le lot No 8 forme le coin des rues Orléans et Touti. Sur ces terrains se trouve une grande variété d'arbres fruitiers.

6° Sept lots de terre situés dans le même îlet et le même District que les lots ci-dessus décrits, désignés par les Nos 9 à 15 inclusivement et mesurant chacun 31 pieds 10 pouces de face à la rue St. Pierre sur 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le No 9 forme le coin des rues St. Pierre et Touti.

7° Dix lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 2d District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Touti, désignés par les Nos. 5,6,7,8,13,14,15,16,17. Les lots Nos 5, 6, 7, 8, mesurent chacun 30 pieds de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 5 mesure 27 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue d'Orléans sur 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 17 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 57 pieds 3 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles.

Le lot No. 16 mesure 27 pieds 10 pouces 5 lignes de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 57 pieds, 3 pouces 3 1/2 lignes entre lignes parallèles. Les lots 7, 8, 14 et 15 ont chacun un cottage avec 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cave, &c. Sur les lots 5 et 6 se trouve un cottage de 2 chambres, 2 cabinets, galerie, cuve, lieux d'aisance, etc. Sur le lot No. 4 se trouve un cottage retiré de la rue avec deux chambres, deux cabinets, lieux d'aisance, &c. Pour une description plus détaillée, voir les plans à la Bourse.

CONDITIONS—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt à raison de 8 p. 100 par an, de leur date jusqu'au paiement, avec les clauses habituelles pour le cas de non paiement des dits billets à leur échéance. Les acquéreurs devront faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication au montant de la vente.

Les acquéreurs prendront les propriétés assurées pour un montant que désigneront les parties intéressées et transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets.

Acte de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs. 18mai—19,25—1,8,15 22juin

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY, préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO. successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS de groceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans. 30sept—1an

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE Patented

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède dépuratif le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes. FERSLEW & CO. propriétaires, P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.
17 nov—1an

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 26 Mai 1878.
OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURES DU MATIN.
Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

Arnao Mone	Lemmon Angelo
Bergeot Docteur	Le Tonsur A
Bousos Emile	Lobel N
Claveri Jean	Martinez Patricio
Castello Eugène	Mariano Patron
Cossano Luigi	Marty Vincenzo
Darmand Julien	Morlan Jean
Darcantel Armand	Pecquet Pierre
Dionnais Jeantet	Perret Antoine
Garcia Jose y Borea	Rochillac Bertrand
Jalliet Mone	Segué Gabriel y Gabona
Mella Giovanni	Seulon Charles Victor
Lafont Jean	Valadie Jean
Lemanon Mathieu	Valdes Louis
Langlois Mone	Ymaga F

LISTE DES DAMES.
Dansan Elisa Madame
Del Trigo Louisa Mademoiselle
Remdon Madame [..]
JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente par catalogue.
Bibliothèque de livres de lois, bibliothèque et autres meubles pour bureau.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau No 46 de la rue Royale—JEUDI, 30 mai, à 7 heures P. M., il sera vendu, No 82 rue Douane, entre Chartres et Passage de la Bourse—

1000 volumes, livres de lois, bibliothèques et autres meubles de bureau.

Conditions comptant avant livraison.

N. B.—On pourra se procurer des catalogues le matin de la vente au bureau de l'encanteur. 28mai—

Deux belles propriétés, rue de la Douane entre Bourbon et Dauphine.
Vente péremptoire pour payer les billets hypothécaires.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureaux, 46 rue Royale.—SAMEDI, 8 juin 1878, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique A LA BOURSE DES NÉGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE LES RUES CANAL ET DOUANE, SANS LIMITE.

1°—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No. 67, désigné par le No 136, borné par les rues Douane, Canal, Bourbon et Dauphine, et mesurant 32 pieds de face à la rue de la Douane sur une profondeur de 93 pieds 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison en briques à deux étages dont le rez-de-chaussée est un magasin et le 1er étage distribué pour résidence, cuisine à deux étages, en briques, etc., etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 67, désigné par le No. 134, borné par les rues Douane, Canal, Dauphine et Bourbon et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 93 pieds 5 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une maison basse, ayant 5 chambres, galerie, deux bâtisses en briques à deux étages dans le fond, &c.

Termes et conditions: 1/3 comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant hypothèque spéciale avec privilège de vendeur et 8 0/0 d'intérêt par an, du jour de la vente à parfait paiement, la clause de 5 0/0 pour honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour le recouvrement du paiement des dits billets ou en partie. Les acquéreurs seront requis de tenir les propriétés assurées pour un montant que désigneront les parties intéressées et transfert des polices au porteur des dits billets et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront tenus de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.
26 mai—2 juin à la vente.

Actions de banque, actions d'assurance, billets, &c.—Succession de Victor Roumage, No. 24,091.—Seconde Cour de District de la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau: No 46 rue Royale — MARDI 28 mai à onze heures, il sera vendu à l'enchère publique au No. 46 rue Royale entre Douane et Bienville en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans en date du 11 mai 1878, pour le compte de la susdite succession—

9 actions du New Orleans Mutual Insurance Company
3 actions du New Orleans and Carrollton Rail Road Company
55 actions du N. O. Opelousas & G. W. R. R.
Divers billets et autres obligations dont on peut prendre connaissance au bureau de l'encanteur.
Conditions—Comptant.
15 mai—15,18,22,28.

LIQUIDATION POUR CAUSE DE DÉPART.
M. RIVERA,
BIJOUTIER,
ENCOIGNURE ST-PIERRE ET ROYALE.

OFFRE à vendre un bel assortiment de BIJOUTERIE, tels que
MONTRES en or et en argent
BAGUES et BOUCLES D'OREILLES en diamant
OPERA CHAINES.
CHAINES DE MONTRES pour hommes.
CHAINES DE COU avec croix et médaillon.
Un lot de BAGUES unies et avec pierres.
BROCHES à vertes pour portrait.
BROCHES EN OR différents modèles.
Un lot de PARURES en or.
Un lot de BRACELETS assortis.
Un grand assortiment de BOUCLES D'OREILLES pour dames et [..].
Un lot de BOUCLES D'OREILLES POUR DEUIL.
BOUTONS DE DEVANT de chemises.
BOUTONS DE MANCHES.
DES [..] en or et en argent.
Un lot d'ARGENTERIE.
Un grand assortiment de CORAIL.
Un lot de PENDULES en tout genre.
Le tout sera vendu à 25 pour cent au-dessous du prix coûtant.
Celui qui voudra continuer le même genre d'affaires obtiendra des conditions libérales en s'adressant au magasin.
Grand assortiment de CORAIL ÉLECTRIQUE pour les migraines, reçu nouvellement.
27déc—6mDMarJ

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 120 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.
PRIX DE NEW-YORK.
6déc—1an 1 2

EXCURSIONS D'ÉTÉ.
Routes et prix de passage.

LA Ligne rapide de Mobile publiera LUNDI 27 du courant, sur feuilles volantes les prix du passage entre la Nlle-Orléans et les villes d'eaux les plus importantes. Ces prix sont les plus faibles qui aient jamais été fixés.
S'adresser à J. W. COLMAN agent des billets, coin Camp et Commune.
26 mai—1f

HAGAN'S

Magnolia Balm
A FEW APPLICATIONS MAKE A
Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY. Sold by all Druggists and Fancy Stores. [..]

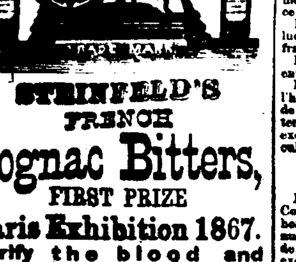

STEINFELD'S FRENCH Cognac Bitters,
FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Bilious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhœa, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of
H. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y.

VENTES A L'ENCAN.

PAR A. & L. LEVY.
Successeurs de A. Marks, Levy & Co.

Vente spéciale, de crédit et sans réserve, —DE— Marchandises sèches importées récemment, étoffes de blanc, lingerie, bonneterie, etc.
—A—
60 jours, 90 jours et 4 mois de crédit.

PAR A. & L. LEVY, Alexandre Levy encanteur.—MARDI et MERCREDI, 28 et 29 du courant, à leur salle d'encan, No 33 de la rue des Magasins, les marchandises suivantes, qui ont été importées récemment—savoir:

Bobinets de toutes les largeurs, toile du Nord, toiles unies et toiles imprimées, mousselines 7/4 et 8/4 gingas fil, damas blanc et damas écrus, mouchoirs toile, serviettes damas, essuie-mains, devants de chemises, mouchoirs batiste, mouchoirs coton et mouchoirs Madras, chemises toile, alpacas, bonneterie et beaucoup d'autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Le commerce est prié de se rappeler que ces marchandises sont fraîches et seront vendues sans aucune réserve quelconque. 23mai—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Mais! Mais! Mais!

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur. — Il sera vendu MARDI, 28 mai 1878, à 10 heures et demie du matin, sur la Levée, au pied de la rue Poydras, pour compte de qui il appartiendra—
2,396 sacs de mais ex H. C. Yeager.
Conditions—Comptant. 28 mai—

OCCASION RARE.

Le contenu de cette manufacture de Vinaigre, très large et complète, située au No 73 de la rue Decatur, entre Bienville et Conti.

PAR D. E. MORPHY & SON. D. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu JEUDI, 30 mai 1878, à 11 heures du matin—
Une machine à vapeur, complète, d'une puissance de 6 chevaux.
Deux pompes, tanks, tubes, poulies, bandes, etc., un lot ustensiles, dame-jeannes,
150 barils et demi barils vinaigre
21 barriques vin rouge de Bordeaux.
40 citernes de 250 à 5000 gallons.
176 caisses vin rouge St-Julien.
Une chaudière en cuivre de 60 gallons.
Une machine à vapeur d'une puissance de 2 chevaux.
Aussi—Bail du magasin.
Conditions—Comptant. 26 mai—

PAR S. GUINAULT.

Vente renvoyée à cause de mauvais temps.

VACHERIE.

PAR S. GUINAULT, ENCANTEUR.—MERCREDI, 29 mai 1878, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure du Chemin de la Métairie et de la rue Bienville, la vacherie de Jean Ladeuze—

23 belles vaches laitières plusieurs avec veaux et les autres sur le point de veler;
2 chevaux;
1 charrette à lait;

Les bidons, baquets et tous les ustensiles de la laiterie. La clientèle sera donnée au plus offrant acquéreur.

Conditions—Jusqu'à $100 comptant, et au dessus de $100 trois mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
26 mai—

Maison double, rue Dumaine Nos. 248 et 250.

PAR S. GUINAULT, Encanteur — Bureau Passage de la Bourse et Bienville, SAMEDI, 1er juin 1878, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs rue Royale.

Un lot de terre mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dumaine sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Villeré et Robertson. Ensemble, une maison de six chambres, cuisine de quatre chambres, deux citernes, hydrants doubles, cour carrelée, lieux d'aisance, etc., etc. le tout divisé en deux corps de logis et loué $30 par mois.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—1/3 comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit avec huit pour cent d'intérêt de date à paiement avec les clauses usuelles de privilège d'hypothèque, cinq pour cent honoraires d'avocat et transfert de police d'assurance.

L'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1878 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. F. Sonnat, notaire, aux frais de l'acquéreur.
19 mai—19, 25 mai et 1 juin

ÉTAT DE LA LOUISIANE.

Diocèse de la Nouvelle-Orléans.

Emprunt de 250,000 Piastres, SOIT 1,250,000 FRANCS.

Autorisé par le Saint-Siège le 8 Novembre 1877, et voté à l'unanimité par le Conseil de l'Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans, dans sa séance du 11 Janvier 1878.

Emission de 2940 Obligations Hypothécaires divisées en quatre séries comme suit :

Série A — 40 Obligations de chacune $1000 ou Fr. 5000.
Série B — 100 Obligations de chacune $200 ou Fr. 1000.
Série C—1000 Obligations de chacune $100 ou Fr. 500.
Série D—1800 Obligations de chacune $50 ou Fr. 250.

Lesquelles obligations, datées en cette ville du 1er Janvier 1878, signées du Président, du Trésorier, du Secrétaire et munies du sceau de la Société sont paraphées *Ne Varietur* par le Notaire De Armas. Elles portent un intérêt annuel de cinq pour cent net d'impôt, de date à paiement du capital, payable par semestre, suivant coupons attachés, le 1er Juillet et le 1er Janvier.

Le capital remboursable au pair en vingt années par voie de tirage au sort annuel à partir du 1er Janvier 1882.

L'intérêt et l'amortissement payables à la Nouvelle-Orléans à New York, à Rome, à Paris et dans plusieurs autres villes des Etats-Unis et de l'étranger.

La souscription est ouverte, à la Nouvelle-Orléans:
AU SECRÉTARIAT DE L'ARCHEVÊCHÉ,
A LA MAISON A. CARRIÈRE & SONS,
A LA BANQUE DU PEUPLE,
A LA COMPAGNIE D'ASSURANCE HIBERNIA,
A Rome et à Paris.

BUT DE L'EMPRUNT.

Pendant la crise qui a suivi la guerre de sécession et qui a si lourdement pesé sur la Louisiane, l'Administration Diocésaine a assumé un passif qu'elle est résolue d'éteindre. Déjà une amélioration considérable s'est produite depuis un an dans la situation financière du Diocèse. Cette amélioration ne fera que s'accroître à mesure que l'administration obtiendra la réduction des taux d'intérêt qu'elle sert à ses créanciers. Le taux conventionnel, en Louisiane, est trop élevé pour une société religieuse dont les ressources, pour être certaines, doivent être limitées. Elle ne peut chercher aucun profit éventuel dans des entreprises aléatoires ou dans des spéculations incompatibles avec sa mission de bienfaisance et de charité. Ce n'est donc point pour créer de nouvelles dettes que le présent emprunt est négocié; c'est pour unifier et consolider les dettes antérieures, et en procurer, sans effort, l'amortissement graduel et régulier par le moyen des revenus ordinaires du Diocèse, et sans compromettre ses biens, quoiqu'en les affectant. Tel est le plan formellement approuvé par Sa Sainteté Pie IX et adopté à l'unanimité par le Conseil de l'Eglise Catholique Romaine de la Nouvelle-Orléans.

GARANTIES.

Le Diocèse de la Nouvelle-Orléans forme une société incorporée selon les lois de l'Etat, sous le nom de Eglise Catholique Romaine du Diocèse de la Nouvelle-Orléans. Cette société offre aux porteurs une garantie matérielle et une garantie morale.

Comme corporation légalement instituée, elle jouit de tous les droits et privilèges attachés à la personne civile. Elle peut, aux termes de sa charte, s'obliger, acquérir, emprunter, engager, aliéner, hypothéquer ses biens, meubles et immeubles. Dans sa séance en date du 11 janvier 1878, le Conseil de ladite société a, pour les causes énoncées plus haut, décidé à l'unanimité d'émettre un emprunt unique de $250,000 au taux d'intérêt de cinq pour cent, garanti par une hypothèque spéciale sur tous les biens aliénables du Diocèse. Ce qui a été effectué par acte passé le 26 janvier 1878, devant Me Octave De Armas, notaire public à la Nouvelle-Orléans, et, par les inscriptions prises dans les différents ressorts où les biens sont situés, ainsi qu'il en conste par les certificats délivrés au même notaire.

Ampliation de toutes les pièces relatives au dit emprunt est déposée chez Me ——— notaire public, à Paris.

Comme société religieuse, la dite corporation engage son honneur, sa bonne foi, son avenir. Elle est appelée à traverser toutes les crises sociales et à leur survivre. Elle puise sa vitalité à la racine même d'une institution qui a défié les siècles, l'Eglise Catholique Romaine. Elle relève immédiatement du Saint-Siège auquel elle présentera, chaque année, un compte rendu fidèle de la situation.

NATURE DES BIENS OFFERTS EN GARANTIE.

D'après la situation officielle remise dernièrement au Saint-Siège, les biens ecclésiastiques de ce diocèse se divisent en

Propriétés indépendantes ou inaliénables, évaluées à environ .... $1,080,000 — (5,100,000 francs).

Propriétés aliénables, évaluées au minimum à environ ... $1,080,000—(5,400,000 francs.)

Dans ces dernières, qui seules sont frappées par l'hypothèque, figurent, pour une valeur double de l'emprunt négocié, nombre de maisons, de terrains, de champs et d'autres propriétés d'un excellent rapport et étrangères au service du culte.

SERVICE DES INTÉRÊTS—AMORTISSEMENT.

Dans sa séance en date du 11 janvier 1878, le Conseil de la Corporation a constaté qu'en dehors des recettes usuelles irrégulières, les revenus annuels assurés du Diocèse, défalcation faite de tous les frais d'administration, laissent un excédant de $30,000 (150,000 francs) disponible annuellement; et il a statué:

1° Que pour le service ponctuel des intérêts, une somme de $12,500 (62,500 francs) sera, à partir du 1er janvier 1878, et annuellement dans la suite, prélevée, appropriée et déposée en banque, à crédit des obligations, objet du présent emprunt;

2° Que pareille somme de $12,500 (62,500 francs) sera, annuellement aussi, à dater du 1er janvier 1882, prélevée, appropriée et déposée en banque pour être appliquée à l'amortissement graduel de la dette, et ce, d'année en année, jusqu'à son entière extinction;

3° Que dans aucun cas et sous aucun prétexte les sommes prélevées, appropriées et déposées, comme il vient d'être dit, ne seront détournées de leur destination.

RÉSUMÉ.

Il ressort de tout ce qui précède:
Que l'emprunt est négocié pour éteindre tous comptes antérieurs ;
Qu'il représente le passif de la Société Catholique Romaine dont il unifie et consolide la dette et en réduit les intérêts ;
Qu'il est contracté par une société stable, et autorisé par le Saint-Siège ;
Qu'il est garanti par une hypothèque spéciale sur des biens dont la valeur est environ cinq fois supérieure ;
Que le service des intérêts et l'amortissement du capital sont matériellement assurés.

Les obligations hypothécaires du Diocèse de la Nouvelle-Orléans constituent, en conséquence, un titre de premier ordre, offrant la même sécurité que les valeurs les plus recherchées par les capitalistes.

Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1878.
† N. J. PERCHÉ, Archevêque.
MILLET, V. G., Administrateur des Finances.
[..]